

En optant pour le prélèvement automatique de votre cotisation, vous participez à l'allègement du travail de l'équipe d'administrateurs bénévoles dans cette lourde tâche administrative . . . et ils vous en remercient par avance !

Le prélèvement est effectué chaque année vers le 15 juin sauf la 1ère année d'adhésion : l'encaissement sera alors immédiat passé cette date. Vous pourrez annuler ce mandat à tout moment sur simple demande transmise à l'association.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A compléter et à accompagner d'un RIB

La Référence Unique du Mandat figurera à la rubrique « mes informations personnelles » sur le site après l'enregistrement de votre adhésion.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **INITIATIV'Retraite 42** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d' **INITIATIV'Retraite 42**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués**

Vos Nom, Prénom *
(débiteur)

.....

Votre adresse *

.....

Numéro et nom de la rue

.....

Code Postal

.....

Ville

.....

Pays

Les coordonnées de votre compte *

FR.....

N° d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Joindre un RIB – IBAN

.....

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Les coordonnées du créancier

INITIATIV'Retraite 42
M.S.A Cité de l'Agriculture 43 Av Albert Raimond B.P.80051 42275 St Priest en Jarez
Code pays **FR** -Identifiant SEPA du créancier **FR76 1450 6000 1064 5555 3400 059**

Type de paiement

Prélèvement récurrent

Fait à,le

Signature